



Le Proverbe d'ARISTIDE : « C'est en commençant un pas qu'on fait l'ensemble du trajet »

EDITORIAL :

Bien que le Burkina Faso et en particulier Ouahigouya (au Nord) soient signalés en jaune / orange sur le site www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/, tout près de la ligne rouge du MALI, MAANE a décidé d'aller une nouvelle fois à la rencontre de nos amis Burkinabés de l'école GAL YAAM. Les écoliers et les parents d'élèves nous ont réservé, comme toujours, un accueil chaleureux.



Point de sentiment d'insécurité, point de virus, juste une très très forte chaleur avant la saison des pluies (qui tarde un peu), ...et pour notre confort, aucun moustique !

Une période de transition :

Juste après notre dernier séjour fin octobre 2014, Michel Kafando a été officiellement investi, président de transition du Burkina Faso, trois semaines après la chute de Blaise Compaoré, chassé par la rue après vingt-sept ans de règne.

Il est en charge de la transition jusqu'à l'organisation de **nouvelles élections prévues fin octobre 2015**.

Il a aussi promis que des investigations seront menées pour identifier le corps du président Thomas

Sankara, tué lors du putsch qui porta au pouvoir en 1987 Blaise Compaoré.

Après l'ouverture mardi 26 mai dernier, au cimetière de Ouagadougou, de la tombe de Thomas Sankara, tout le pays retient son souffle.

Thomas Sankara héros national, icône du panafricanisme, qualifié de « Che africain », incarne et dirige la révolution burkinabé du 4 août 1983 jusqu'à son assassinat. Il fait notamment changer le nom de la Haute-Volta, nom issu de la colonisation, en « Burkina Faso », qui signifie *pays des hommes intègres*. Son gouvernement entreprend des réformes majeures pour combattre la corruption et améliorer l'éducation, l'agriculture et le statut des femmes.

Enterré à la sauvette le soir du 15 octobre 1987, le corps de Thomas Sankara est resté pendant près de deux décennies une énigme. En effet, officiellement, il serait mort de mort naturelle.

Des médecins légistes (dont un français) sont en charge de faire toute la lumière sur cette affaire.

A suivre ...

Source (jeune Afrique)



ÇA MARCHE FORT ! 20 PETITS COMMERCES SUPPLEMENTAIRES

Voilà un projet qui marche très bien.

Grâce à vous, nous mettons en place des micro-crédits pour des Mamans d'élèves afin qu'elles créent des petits commerces : fabrication et vente de gâteaux, bouillie de mil, vente de poissons, de sucreries, de haricots, ...

Ces mamans sont sélectionnées directement par le Directeur de l'école, Abdoulaye Sawadogo et par l'Association des parents d'élèves. Avec les 20 crédits attribués lors de ce déplacement, **vous avez déjà financé 50 petits commerces de femmes.**

Toutes ces mamans d'élèves, ont reçu 75 € en nous gratifiant d'un large sourire. Elles remboursent ce petit crédit sur 24 mois.



La somme remboursée est versée sur un compte, géré par le Directeur de l'école et par l'association des parents d'élèves. Cet argent sert uniquement à financer directement la cantine de l'école.

Il s'agit donc d'une seule action avec 2 effets positifs : aider des femmes à monter un petit commerce pour subvenir aux besoins de leur famille, et contribuer également au financement de la cantine.

Depuis le début de cette opération il y a maintenant 2 ans, nous avons constaté que toutes ces mamans commerçantes remboursent leurs prêts sans difficulté.

Il est très important qu'une cantine fonctionne à l'école. En effet, le fait de servir un repas aux enfants incite les parents à les envoyer à l'école, et contribue ainsi à la scolarisation dans un pays où le taux d'alphabétisation est l'un des plus faibles au monde. Et en plus, c'est une bouche de moins à nourrir pour la famille, et ça compte dans cette région très pauvre.

Nous adressons un remerciement tout particulier au Lycée ND de SION de Marseille (Enfants, parents et équipe éducative), pour leur soutien et leur participation à cette action.



FOURNITURES SCOLAIRES

Pour ce voyage, nous avons rempli nos valises de fournitures scolaires collectées par l'Ecole Paul Arène d'Antibes. Tout est bien arrivé à Ouahigouya, et nous avons vu pétiller les regards des enfants qui découvraient les cartables, trousse, crayons, ardoises, cahiers, règles, ... et ballons (!). Abdoulaye SAWADOGO, notre directeur d'école a réparti équitablement ce « trésor » dans les classes. Un grand merci des enfants de GAL YAAM aux enfants de PAUL ARENE. Si vous vous connectez sur notre site internet : www.maane.fr, et que vous cliquez sur le film du voyage de juin 2015, vous pourrez entendre la chanson qui leur a été dédiée.



LE CAP DE LA 100^{ième} CHEVRE !!

C'est donc **100 chèvres qui ont été distribuées grâce à vous**, depuis le début de cette opération.



Avec votre participation de 120 €, un enfant démuné reçoit une chèvre et une première année d'inscription à l'école. Avec la vente des petits nés de sa chèvre (1 ou 2 par an), il peut payer lui-même, chaque année suivante, sa scolarité.

Par exemple un petit bouc de 6 mois se vend 30 €, et s'il a 1 an, 38 €. Le salaire minimum étant de 45 €, on comprend l'importance de recevoir une chèvre pour une famille.



Comme pour les micro-crédits, c'est le Directeur de l'école et l'Association des parents d'élèves qui choisissent les enfants, en fonction de critères de difficultés des familles.

Au cours de la scolarité, l'enfant doit rendre à l'école une petite chevrette, afin qu'elle soit attribuée à un nouvel élève. 5 élèves en ont déjà bénéficié.

Les familles conservent sans difficulté les chèvres. La région de Ouahigouya est une région pauvre et quasi désertique, mais pastorale : chacun ici cultive un petit lopin de terre (au gré des saisons des pluies) et élève des animaux.

FIN DE L'ANNEE SCOLAIRE A L'ECOLE GAL YAAM

L'école GAL YAAM a compté cette année 225 écoliers répartis en 6 classes.

Les examens de fin de scolarité (CEP) sont en cours. Dans la classe de CM2 il y avait une certaine fébrilité, mais les 45 élèves ont tous promis qu'ils réussiraient. Nous croisons les doigts... les résultats fin juin.



Le programme gouvernemental : le « continuum éducatif », qui visait à terme à la suppression du CEP (certificat étude primaire) pour inciter un maximum d'élèves à pousser jusqu'à obtention du BEPC (brevet d'études du premier cycle), est en stand-by.

En effet, ce programme avait été décidé par l'ancien régime, avec entre autres, la prise en charge financière des élèves dès la 6^{ième}.

Au terme de l'année scolaire, les 66 élèves de Gal Yaam qui avaient décidé de poursuivre au collège, n'ont pas été pris en charge. Evidemment les collèges qui ont été assaillis par les élèves à la rentrée 2014/15 se trouvent ainsi en difficulté.

Une grande incertitude subsiste sur ce dispositif.

TOUJOURS DE L'ARTISANAT... ET DU BEAU !

Pour remplacer toutes les fournitures scolaires de l'aller, nous avons bourré nos valises d'artisanat au retour. Les artisans Burkinabés sont parmi les plus doués d'Afrique. Nous avons ainsi de très belles choses à vous proposer. Vous les retrouverez dans notre tout prochain catalogue... dès que Christian aura pu prendre un peu de temps pour nous le concocter. La vente d'artisanat est une ressource non négligeable pour notre association. C'est ce qui nous a permis, par exemple, de changer une partie des bancs de l'école.

POUR NOUS AIDER

Rendez-vous sur notre site : www.maane.fr

Vous pourrez faire :

- un don en ligne (carte bleue, visa, ...) sécurisé PayPal
- un chèque adressé à : MAANE – 76 chemin des Brusquets – 06600 Antibes
- Un parrainage de l'association par un versement mensuel de votre choix (10 € minimum par mois).

Si vous souhaitez participer spécifiquement à l'opération « MICRO CREDIT » et financer un petit commerce, il suffit de faire un don de 75 € en précisant son affectation.

Si vous souhaitez participer spécifiquement à l'opération « CHEVRES », il suffit de faire un don de 120 € (1/3 de la somme est consacrée à l'achat de la chèvre, 1/3 à l'inscription pour la première année scolaire et 1/3 pour la cantine) en précisant son affectation.

Vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de déduire 66% de l'aide que vous apportez (dans la limite de 20% de votre montant imposable). UN DON DE 100 € NE COÛTE AINSI QUE 34 €.

Et un très grand merci pour votre soutien et vos encouragements.



Rappel : tous vos dons sont directement utilisés dans nos actions : pas de frais de structure (administratifs, voyages, déplacements) : les bénévoles de l'association y pourvoient eux même sur leur temps et leurs deniers personnels.

Toute l'équipe de MAANE